

REGLEMENT PARTICULIER

1er Tournoi de Saintes par équipes

« TEAM 4 BAD »

12 et 13 Janvier 2019

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la F.F.BaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Généralités

Les juges-arbitres sont VIDEAU Alain et GUILLET Olivier. Le tournoi est autorisé par la F.F.BaD sous le numéro : **demande en cours.**

Le tournoi est un tournoi « par équipes » ouvert aux catégories : Minimes à V8, licenciés à la Fédération Française de Badminton.

Les classements de joueurs autorisés vont de N2 à NC.

Les matchs pourront se dérouler le samedi de 8h à 21h et le dimanche de 8h à 18h en fonction du nombre d'équipes.

Le nombre maximum de matchs est fixé à 360 matchs sur 10 terrains sur 2 jours.

Les heures de convocations sont données une heure avant le début du premier match.

Les matchs se joueront dans le gymnase du Grand Coudret, 100 rue du Docteur Jean, à Saintes (10 terrains au total).

Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera le volant officiel en vente dans la salle (RSL 3 pour les plumes et Babolat Cup pour les plastiques).

Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coachs officiants.

Toutefois, les organisateurs, avec l'aval du Juge-Arbitre pourront restreindre voire interdire l'accès aux terrains aux conseillers d'équipe si cela va à l'encontre des normes de sécurité et d'évacuation du plateau.

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.BaD est exigée sur les terrains, cette réglementation est valable pour les joueurs, les joueuses et également pour les conseillers d'équipe. Ces circulaires seront affichées le jour du tournoi (article GUI31C2_VS_PubliciteTenue du RGC).

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.

Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. **De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.** Dans tous les cas, le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant qu'un match peut être lancé avec 1 heure d'avance.

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôle.

Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulation des tribunes et l'accès au plateau sportif avec leurs sacs et de respecter la propreté des tribunes, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

Les photos prises lors de ce tournoi pourront être utilisées pour la promotion du club organisateur que ce soit sur support papier ou électronique (Site Internet, ...).

Chaque participant mineur doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte, connu du juge-arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs.

2. Composition des équipes

Le nombre d'équipes est limité à 36 maximum, en cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits ayant réglés leur participation.

Les équipes 100 % saintaises seront limitées en nombre afin de laisser place aux joueurs des clubs extérieurs (soit 6 équipes maximum en privilégiant des équipes de 6 joueurs).

Une équipe doit être constituée d'au moins 4 joueurs inscrits et maximum 6 dont 2 filles et 2 garçons à tout moment de la compétition.

L'inscription des équipes sera possible si complète avec l'obligation de s'attirer un nom sur le thème des sports d'hiver.

Chaque équipe devra désigner un capitaine, qui sera le seul interlocuteur auprès des autres équipes, des juges-arbitres et de la table de marque. Le capitaine devra être disponible les deux journées.

Les joueurs d'une même équipe peuvent appartenir à des clubs différents et avoir des classements différents.

Inscriptions et pré-inscriptions : document Excel, Badiste.fr, avec obligatoirement le nom du capitaine et le nom de l'équipe (Thème : Hiver ; sports d'hiver).

3. Composition des séries

Dans la mesure du possible, les équipes seront réparties en 6 séries, de 6 équipes pour pouvoir organiser 5 rencontres dans le week-end du tournoi : 3 le samedi, et 2 le dimanche.

La répartition des équipes dans chaque série se fera en tenant compte d'une moyenne d'équipe.

Cette moyenne est calculée à partir de la somme du meilleur classement de chaque joueur composant l'équipe, divisée par le nombre de joueurs de l'équipe, dans les disciplines disputées (DH, DD, DM).

Les classements des joueurs seront établis par le CPPH à la date **du 20 décembre 2018**.

4. Déroulement d'une rencontre

Chaque rencontre sera composée de 4 matchs : un double homme, un double dame et de deux doubles mixte.

La moyenne du mixte 1 devra être supérieure à la moyenne du mixte 2 joué dans une même rencontre.

Un joueur ne pourra jouer 2 mixtes d'une même rencontre.

Chaque joueur devra réaliser maximum 2 matchs par rencontre.

Conformément au règlement général des compétitions, **le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs **est fixé à 20 mn** quelle que soit la discipline. **Il ne pourra être réduit qu'avec l'accord de l'intéressé(e).**

Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

Les joueurs disposeront de **3 minutes à compter de l'annonce de leur match** pour se rendre sur le terrain, tester les volants, se préparer, changer de tenue et débiter le jeu, **ils devront commencer par le test des volants.**

Les joueurs seront limités à 8 matchs par jour.

Les matchs se feront en auto-arbitrage, toutefois la présence d'un arbitre peut être demandée à tout moment lors d'un match.

Pour chaque rencontre, 2 feuilles de composition d'équipe (répartition des joueurs par match) seront fournies aux capitaines concernés. L'une d'entre elle devra être restituée à la table de marque une demi-heure maxi avant le début de chaque rencontre. Dans un but de gain de temps, il est conseillé aux capitaines de remplir les feuilles de la rencontre suivante à la fin de chaque rencontre.

L'ordre des matchs par rencontre sera déterminé par l'organisateur.

Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match.

Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié ainsi que son équipe par le Juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

Tout volant touchant les infrastructures fixes (plafond, panneau d'affichage, ...) sera systématiquement compté faute. Tout volant touchant des infrastructures mobiles (filins, câbles, ...) sera systématiquement compté « let ».

A la fin de chaque match, chaque joueur devra signer la feuille de match après vérifications des scores inscrits.

Chaque joueur est responsable des scores inscrits. Toute erreur de remplissage des feuilles de match ne sera pas modifiable après enregistrement par la table de marque.

5. Coût de l'inscription

Les inscriptions et le règlement devront obligatoirement nous parvenir avant **le 21 décembre 2019**, date de réception du courrier, cachet de la poste faisant foi (**aucune inscription ne sera validée sans règlement**).

Le tirage au sort aura lieu le 23 décembre 2019. Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié au plus tard à cette date, il sera seul responsable des conséquences s'il joue sous le coup d'une sanction fédérale.

Coût total

- Pour une équipe de 6 joueurs : 108 €
- Pour une équipe de 5 joueurs : 95 €
- Pour une équipe de 4 joueurs : 80 €

Les droits d'inscription sont de 20 € pour une personne seule qui sera mise sous le statut de « en recherche ».

Le règlement par chèque et par club est conseillé.

a. Cas particulier des joueurs dits « en recherche »

Un joueur a la possibilité de se mettre « en recherche ».

L'organisateur se réserve le droit de constituer des équipes de joueurs « en recherche » si le nombre de joueurs le permet ou de compléter une équipe si un joueur est forfait avant le tirage au sort, sans remplaçant trouvé par le capitaine d'une équipe déjà composée.

Un joueur inscrit « en recherche » ne pourra refuser son intégration dans une équipe quelle qu'elle soit.

6. Forfait / Abandon d'un joueur

Avant tirage au sort, tout forfait d'un joueur justifié sera remboursé et la capitaine devra trouver un remplaçant.

L'organisateur se réserve le droit de remplacer le joueur forfait si le capitaine n'a pas trouvé de remplaçant.

Tout forfait **après tirage au sort** et avant compétition ne sera pas remboursé et le capitaine devra trouver des remplaçants pour que son équipe ait le minimum de joueurs requis (2 hommes et 2 femmes) avant le **lundi 7 janvier**. Le joueur remplaçant ne doit pas avoir un classement supérieur au joueur déclarant forfait.

Si toutefois le capitaine ne trouve pas de remplaçant, l'équipe restera engagée et jouera les matchs restants possibles. Les matchs non-joués par une équipe pour cause de forfait seront considérés comme gagnés par l'équipe adverse.

Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié, dans un délai de **5 jours maximum** après le tournoi, par l'envoi d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, ...) et adressée à la commission régionale d'arbitrage (Ligue Nouvelle Aquitaine) sous peine de sanction fédérale.

Si une équipe entière se déclare forfait **après la clôture de la date d'inscription** ou ne se présente pas le jour j alors les droits d'engagements resteront acquis au club organisateur et l'équipe pourra être soumise à sanction.

7. Classement final par série

Etant réparties en poule unique de 6 équipes, il n'y aura pas de phase finale, mais seulement un classement par série. Seront récompensées les deux premières équipes de chaque série.

- Système de comptabilité de point par match : 1 match gagné = 1 pt, 1 match perdu = 0 pt, forfait = -1 pt.
- Système de comptabilité de point par rencontre pour l'équipe : 1 victoire = 3 pts, 1 défaite = 1 pt, forfait = 0 pt.
En cas d'égalité, les équipes seront départagées dans l'ordre au match-average, au setaverage, au point-average, à l'âge du capitaine en dernier lieu avec avantage au plus jeune.

Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.